

Assistant(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)
Bloc 2 : Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière
d'une entreprise artisanale (NR)
 203 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender l'entreprise artisanale dans son environnement juridique, fiscal et comptable.
- Comprendre et analyser les principes de la comptabilité pour assurer les opérations courantes de gestion de l'entreprise artisanale.

PROGRAMME

- L'environnement de l'entreprise - Droit des sociétés
Personnes physiques, personnes morales
Les sociétés commerciales, les baux commerciaux
- Comptabilité : application sur un logiciel
Initiation à la comptabilité, le plan comptable général
Le jeu des comptes en partie double, du journal au bilan
- Gestion économique et financière
Le compte de résultat, les stocks et la variation des stocks
Les amortissements, les provisions, les soldes intermédiaires de gestion
Le seuil de rentabilité, la capacité d'autofinancement, le bilan
Les ratios d'activité, les ratios financiers
- Aspects juridiques dans l'entreprise - Droit civil
Le cadre et l'organisation judiciaire
Personnalité et capacité juridique, les obligations
Les régimes patrimoniaux, le divorce, les successions

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : échanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction
- Alternance d'apports théoriques et pratiques

FORMATEUR

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (écrit et oral) : Epreuve finale et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, ...) - RNCP 35011
 Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

La CMA est accessible PMR (Personne à Mobilité Réduite)
 Référents handicap : Christelle GUSTIN et Fanny TANDONNET
 formation.savoie@cma-auvergnerrhonealpes.fr

LES 

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs bloc(s) de compétences
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

1. avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
2. avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

[Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

LIEU / DATES / HORAIRES

Technolac – La Motte Servolex

De septembre 2024 à mars 2025
 de 8h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h30

Albertville

De Septembre 2024 à mars 2025
 de 8h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h30

TARIF – nous consulter

Eligible CPF et V.A.E
 Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
 Inscription possible jusqu'à 15 jours de la date de session

CONTACT

Service Formation - Christelle GUSTIN
 Savoie Technolac - 17 allée du lac de Tignes 73290 La Motte Servolex
 04 79 69 94 30
 formation.savoie@cma-auvergnerrhonealpes.fr